



ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZONOSSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni dans les locaux du Conseil Général du Doubs, à Besançon le 12 mars 2003 sous la présidence de Monsieur VIAL, Vice-Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

Monsieur POBELLE, Vice-Président du Conseil Général du Doubs

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN

Monsieur Jean VIAL
Monsieur Jean-Claude

AISNE

Monsieur Joseph BRAEM

ALLIER

Monsieur Robert JOUANNIN

HAUTES ALPES

Monsieur Jean-Paul DURAND

DOUBS

Monsieur Jean-Marie POBELLE
Monsieur Roland GENIN

DROME

Monsieur Aimé CHALEON
Monsieur Paul ARNOUX

JURA

Monsieur Jean RAQUIN
Monsieur Robert TOURNIER

MEURTHE-ET-MOSELLE

Monsieur Alain VERDENAL
Monsieur Jean-Paul BOLMONT

MEUSE

Monsieur Yves PELTIER

NORD

Monsieur Pierre NAVEAU

OISE

Monsieur Jean-Claude HRMO

BAS-RHIN

Monsieur Jean-Michel FETSCH

HAUTE SAONE

Monsieur Marcel RIFF

SAONE-ET-LOIRE

Monsieur Jean VIALLET

HAUTE-SAVOIE

Monsieur Roger VIONNET

SEINE-ET-MARNE

Monsieur Michel VALLIER

VOSGES

Monsieur Alain RAPIN
Monsieur Michel HUMBERT

TERRITOIRE DE BELFORT

Monsieur Jean MONNIER

VAL D'OISE

Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :

Monsieur Philippe BRIE, Direction Générale de l'Alimentation
Madame ROUILLEAUX, Payeur Départemental
Madame le Docteur Madame CLIQUET, Directrice de l'AFSSA-Nancy

**C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire
Départementaux**

Monsieur Franck CHADUC, Directeur du LDA 03
Madame Nicole PONS, Directrice du LVD 25
Madame Françoise POZET, Directrice scientifique du LDA 39
Madame Christine BITTNER, Technicienne biologie vétérinaire du LVAD 54
Madame Joanne BEFORT, Directrice du LVD 67
Monsieur Claude NOIRTIN, Directeur du LVD 88
Monsieur Guy PERETZ, Directeur de l'IDEA 89

D. Les invités suivants:

Monsieur Jean-Roch GAILLET, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Mademoiselle Valérie SCHLUMBERGER, Chargée de mission service environnement du Val d'Oise
Madame Catherine DEBEAURAIN, Technicienne SA de la DSV 25
Monsieur Patrick GIRAUDOUX, professeur à l'Université de Franche-Comté
Monsieur Francis RAOUL, Chargé de mission à l'Université de Franche-Comté
Madame Nadia GUILLOU, médiateur de recherche de la Fédération de Franche-Comté des MSA
Monsieur AUGOT, épidémiologiste à l'AFSSA-Nancy
Monsieur Philippe WARTELLE, Président de l'ASDPCEA
Monsieur Raphaël SAVIGNAT, Directeur de la FDC 25
Monsieur Guy ROLLET, Technicien supérieur de la FDC 25
Monsieur Philippe VUILLAUME, Directeur de la FDC 55, représentant de la Fédération Nationale de la Chasse

**E. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres
Zoonoses**

Monsieur Benoît COMBES, Directeur de l'Entente
Monsieur Frantz CATARELLI, Technicien
Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Mademoiselle Déborah GOTTSHECK, Chargée de mission
Mademoiselle Fabienne SIGAUD, stagiaire vétérinaire

Etaient excusés :

A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :

AIN, AISNE, ARDENNES, CANTAL, CHER, COTE D'OR, JURA, HAUTE MARNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, RHONE, SAVOIE, HAUTE SAVOIE, SEINE MARITIME, VOSGES, YONNE, ESSONNE.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

AIN

Monsieur Helmut SCHWENZER

AISNE

Monsieur Raymond GHEHENNEUX
Monsieur Fawaz KARIMET

ALLIER

Monsieur Jacques BOURDIER
Monsieur Dominique BIDET

HAUTES-ALPES

Monsieur Jean-Michel ARNAUD

ARDENNES

Monsieur Gérard DRUMEL
Monsieur Jean SOMSON

AUBE

Monsieur Jean-Marc MASSIN
Madame Joëlle PESME

CANTAL

Monsieur Gérard LEYMONIE
Monsieur Louis-Jacques LIANDIER

DROME

Monsieur André GILLES

ISERE

Monsieur Gérard ARNAUD
Monsieur Joseph MANCHON

JURA

Monsieur Claude MUYARD

MARNE

Monsieur Michel LECOURTIER

HAUTE-MARNE

Madame Marie-Claude LAVOCAT
Monsieur Michel BROCARD
Monsieur Michel BERTHELMOT

MEUSE

Monsieur Jean-François LAMORLETTE
Monsieur Jean-Marie FARINET
Monsieur Bernard LAURENT

NIEVRE

Monsieur Georges EYMERY
Monsieur Guy HOURCABIE

OISE

Monsieur Bernard RENAUD

RHÔNE

Monsieur Charles BRECHARD
Monsieur Daniel MARTIN
Monsieur Christian COULON

SAVOIE

Monsieur Guy DYEN

SEINE ET MARNE

Monsieur Pierre RIGAULT

YONNE

Monsieur Jean-Michel DELAGNEAU
Monsieur Jean-Marie JOST

ESSONNE

Monsieur Paul SIMON

MOSELLE

Monsieur Claude BITTE
Monsieur Jean-Marie AUBRON
Monsieur Jean-Claude CORNET
Monsieur Brice LEROND

NORD

Monsieur Albert DESPRES
Monsieur Jacques HOUSSIN
Monsieur Jean SCHEPMAN

BAS-RHIN

Monsieur Pierre GRANDADAM

HAUTE SAONE

Monsieur Henri BLANCHOT
Monsieur Patrice DEBRAY

HAUTE SAVOIE

Monsieur Pierre LOSSERAND

VOSGES

Monsieur Jean-Luc BEVERINA

TERRITOIRE DE BELFORT

Monsieur Yves ACKERMANN
Madame Christine PEUREUX

VAL D'OISE

Monsieur Thierry SIBIEUDE
Monsieur Michel MONTALDO
Madame Viviane GRIS

C. Madame et Monsieur les représentants des administrations suivantes :

Madame Monique ELOIT, Directrice auprès du Directeur Général de l'AFSSA
Monsieur Henri DE PONTCHALON, Président de la Fédération Nationale de la Chasse

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire**Départementaux :**

Monsieur Daniel BAROUX, LDA 01
Madame Patricia HERMITTE, LDA 10
Madame CHAIGNEAU, LAD 18
Monsieur Arnaud REME, LDA 26
Madame Laurence GIULIANI, LVD 38
Monsieur Edouard QUIRING, LDV 51
Madame Françoise COLOCCI, SLD 58
Monsieur Jean GUILLOTIN, LDP 59

E. Les invités suivants :

Monsieur Robert LOUPPE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Monsieur VASSELLE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Madame le Docteur Vr. Virginie BRUYERE, AFSSA - Nancy
Monsieur le Docteur Vr. Jacques BARRAT, AFSSA - Nancy
Monsieur Franck BOUE, AFSSA - Nancy

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2003 A BESANCON

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Accueil des participants par le Vice-Président de l'E.R.Z., Monsieur VIAL

Monsieur VIAL remercie chacun de sa présence et explique la raison de sa présidence aujourd'hui; En effet le Président LAURENT, souffrant de problèmes cardiaques l'a chargé de le remplacer. Il demande alors l'indulgence de chacun puisque c'est la deuxième fois seulement qu'il préside le Conseil d'Administration de l'Entente. Il présente Monsieur POBELLE, Vice-Président du Conseil Général du Doubs qui remplace Monsieur GIRARD Président du Doubs. Monsieur VIAL remercie monsieur POBELLE, et le charge de transmettre les remerciements de tous à Monsieur GIRARD pour l'accueil qu'il nous fait dans son département et donne la parole à monsieur POBELLE.

Monsieur POBELLE : exprime sa satisfaction et son honneur de présider cette séance. Il prie l'ensemble d'excuser Monsieur le Président GIRARD, député qui est à l'Assemblée Nationale ce jour. Il prie également d'excuser la représentante désignée, Madame JACQUEMET, vétérinaire qui était très intéressée par le sujet mais qui a eu des obligations de dernière minute.

Il est doublement intéressé par cette journée parce qu'il est agriculteur du Doubs et concerné par l'échinococcose alvéolaire.

Le Doubs compte 500000 habitants et c'est le département le plus industrialisé de France. C'est en grande partie grâce au site de Peugeot Sochaux Montbéliard. L'entreprise, deuxième producteur mondial d'automobile emploie 19000 salariés et produit 480000 véhicules. Les Conseillers Généraux du Doubs ont pu se rendre compte de l'importance de ce site récemment. Malgré cette caractéristique industrielle, le Doubs est un territoire très protégé sur le plan environnemental qui possède une agriculture forte avec 11 000 000 de litres de lait soit 48% de la totalité de la Franche-Comté. Trois appellations d'origine sont le fleuron de l'agriculture du département. Le Comté avec 50000 tonnes, le Mont d'Or chef d'œuvre de pâte avec 4200 tonnes et le Morbier avec 12000 tonnes. Enfin le département est le berceau de la race Montbéliarde, deuxième race laitière française.

Le Conseil Général est sensible aux problèmes de santé et à l'échinococcose particulièrement. Madame PONS, directrice du laboratoire vétérinaire départemental, lui a fait état des travaux d'avancement sur cette maladie. Il remercie à ses titres, les chercheurs de l'Université de Franche-Comté de leurs efforts de recherche dans ce domaine. Mais il est fier de rajouter que le CHU de Besançon travaille aussi beaucoup dans ce domaine. Les premières greffes de foie ont été réalisées dans le Doubs depuis une quinzaine d'années.

Il remercie encore ses collègues Conseillers Généraux et souhaite un excellent travail au cours de cette matinée. Il rappelle que le département sera heureux de leur offrir comme le veut la tradition le repas après la réunion.

Monsieur VIAL : remercie le Président pour ses paroles d'accueil. L'ERZ comprend aujourd'hui 36 départements ; les réunions tournantes dans chaque département mélangent le plaisir et le devoir et il apprécie d'avoir pu découvrir un peu plus ce beau département. Il connaît un peu le département et apprécie particulièrement la vallée de la Loue.

Il souligne également l'importance du Doubs dans la recherche sur l'échinococcose. Besançon est aussi pour cela une ville pionnière. Il rappelle que le Doubs est un des plus vieil adhérent de l'Entente et que celui-ci a connu de fait l'époque noire de l'envolée de la rage. Il rappelle à ce propos le rôle important qu'ait tenu l'ERZ dans ce domaine pour faire disparaître le fléau rabique. La rage devait attendre la Côte d'Azur en 1993. Il n'en a rien été grâce à l'ERZ.

Monsieur VIAL remercie ses collègues Conseillers Généraux qui se déplacent de loin pour ce conseil d'administration. Il est heureux d'annoncer que début 2002, l'ERZ comptait 33 départements et que maintenant il y en a 36 ; après le Cantal et le Val d'Oise, c'est l'Eure qui a décidé de nous rejoindre. Il présente monsieur ENJALBERT et monsieur LEYMONIE, conseiller général du Val d'Oise et du Cantal qui vient pour la première fois aujourd'hui.

Il exprime sa satisfaction d'être accueilli dans le Doubs parce que c'est le département où la recherche médicale et la recherche sur l'écologie du parasite de l'échinococcose alvéolaire est la plus forte. La présence de nouveaux départements prouve l'intérêt de la démarche de l'ERZ. Il souhaite l'arrivée du Puy de Dôme et de la Haute Loire pour garder une cohérence sur l'Auvergne. Il adresse ses remerciements ensuite à Madame CLIQUET directrice de l'AFSSA qui a la lourde tâche de valider les analyses transmises par l'ERZ en plus d'être le conseiller technique de l'Entente. Ce n'est pas facile quand on a la charge d'un laboratoire d'Etat comme celui de Nancy et qu'on travaille avec une structure comme l'ERZ qui est sollicitée pour aller le plus efficacement, le plus vite possible.

Il adresse la bienvenue à monsieur AUGOT, nouvel épidémiologiste de l'AFSSA en remplacement de Marc ARTOIS, puis il adresse ses remerciements à monsieur BRIE de la DGAL ; à madame ROUILLEAUX, Payeur Général du Département 54 ; monsieur GAILLET de l'ONCFS ; messieurs SAVIGNAT et ROLLET de la FDC 25 ; monsieur VUILLAUME, ancien directeur de l'ERZ, présent aujourd'hui au titre de la FNC ; messieurs GIRAUDOUX et RAOUL de l'UFC, qui sont les fers de lance de la recherche sur l'échinococcose alvéolaire ; madame GUILLOU de la MSA 25. Il cite la plaquette remarquable que la MSA du Doubs, l'UFC et la région Franche-Comté ont éditée. Il regrette en revanche que le travail mené par l'ERZ ne soit pas mentionné dans ce document. Il remercie ensuite monsieur WARTELLE, Président d'une association de défense des personnes atteintes de l'échinococcose dans le Nord. Il se réjouit de voir que l'échinococcose alvéolaire est prise à bras le corps dans plusieurs régions de France. Il remercie enfin tous les DSV et les directeurs de LVD présents avec qui il espère que l'ERZ continuera ou démarrera une coopération efficace.

Enfin, avant de démarrer la réunion, il souhaite transmettre au nom de l'assemblée, ses meilleurs vœux de prompt rétablissement à monsieur LAURENT.

Ouverture de séance.

Approbation du compte-rendu du dernier CA qui a eu lieu à Aurillac en octobre 2002.

Approbation à l'unanimité.

Compte administratif 2002 : monsieur COMBES présente le compte administratif. (*Le compte administratif est détaillé dans les pages suivantes*)

La présentation est faite chapitre par chapitre. Le total des charges à caractère général est de 54518,10€, la plus grosse part de ce montant est imputable aux frais de déplacements car le personnel bouge beaucoup à travers les 36 départements, et aux frais de communication ; et puisqu'un gros effort a été fait dans ce sens, chaque année, l'ERZ édite une note de synthèse en couleurs qui a beaucoup de succès. Cette année, il a fallu refaire plusieurs tirages du document sur l'échinococcose. Les charges de personnels n'ont pas dépassé ce qui a été prévu. En revanche, il y a eu quelques changements, le départ de la secrétaire remplacée par Stéphanie FAVIER qui a la double charge, à présent, de technicienne terrain et secrétaire ; et surtout de l'embauche de Déborah GOTTSHECK jeune ingénieur qui a effectué son stage à l'ERZ en 2002 et qui a été embauchée par la suite. Les charges de personnel sont de 126457,37€. Les autres charges à caractère général pour un montant de 4206,21€ n'ont pas changé.

Le total des charges pour l'exercice 2002 est de 180180,68€.

Examen des recettes.

Les recettes se décomposent en trois parties :

- Les Départements : cotisations. Cette année, légèrement plus que prévu du fait de l'arrivée du Val d'Oise et du Cantal, montant total : 88741,56€.
- L'INSERM qui finance le programme FHSR qui se termine en 2002, nous recevrons le solde en 2003. Le montant était de 8678,86€.
- Enfin quelques produits financiers et FCTVA et DGE.

Les réserves affectables étaient de 41403,15€ puis l'investissement est de 169205,80€ pour le fonctionnement.

En outre les dépenses ayant été supérieures aux recettes, les réserves ont été affectées sur chacun des chapitres.

Le compte administratif est adapté à l'unanimité.

Madame ROUILLEAUX : atteste que le compte administratif est en tout point semblable au compte de gestion. Le résultat affecté est de 146710,06€. Il faut affecter au compte 1068 la somme de 20000€ en investissement et pour le solde soit 126710,06€ en fonctionnement. Il convient de reprendre tout de suite 15 000€ au budget primitif et le reste de la reprise d'affectation sera fait au budget supplémentaire à l'automne.

Cette décision adoptée à l'unanimité et fera l'objet d'une délibération.

Avant d'aborder le budget primitif, monsieur VIAL donne la parole à monsieur BRIE.

Monsieur BRIE : remercie monsieur le président. L'application de l'Entente étant toujours un élément décisif dans la politique menée par l'Etat dans le cas de la lutte contre la rage mais aussi de certaines autres zoonoses et maladies émergentes de la faune sauvage, elle reste donc un de nos partenaires privilégiés c'est pour cette raison que la convention qui avait été signée en 1998 entre l'Entente et le ministère de l'Agriculture et qui est arrivée maintenant à échéance sera renouvelée pour l'année 2003 et les autres années à venir puisque les conventions que nous passons avec l'Entente durent quatre ans et sont renouvelables tous les ans par voie d'avenant. Donc, en effet, le maintien de nos subventions à l'Entente par le renouvellement d'une convention se justifie toujours compte tenu de l'implication de l'Entente dans le domaine de la prophylaxie de la rage et depuis également plusieurs années par sa contribution à d'autres programmes d'étude visant d'autres zoonoses telles que l'échinococcose alvéolaire du renard. Cette nouvelle convention qui a été revue et actualisée afin de prendre en considération à la fois les nouvelles données concernant la rage et définir les actions qui seront confiées à l'Entente dans le domaine de l'échinococcose alvéolaire. En ce qui concerne la rage, comme vous le savez tous, l'éradication de la rage du renard est aujourd'hui véritablement acquise et la France a fait état de son statut de pays indemne auprès de l'OIE en octobre 2001, toutefois il s'agit quand même de rester encore vigilant et de mettre en œuvre un dispositif préventif visant à protéger notre territoire contre toute apparition d'un nouveau cas de rage exogène à partir de nos frontières. Ainsi, l'Allemagne même si sa situation épidémiologique évolue relativement favorablement et que l'on peut espérer que d'ici 2, 3 ou 4 ans elle arrivera à éradiquer la rage de son territoire ; représente toujours un risque avec les quelques foyers qui subsistent dans certains landers. Mais la menace la plus importante pourrait provenir des pays d'Europe Centrale du fait que des foyers de rage vulpine sont encore toujours très nombreux. Il faut garder à l'esprit qu'historiquement la rage vulpine est apparue en France en 1968 par la Pologne via l'Allemagne. Beaucoup de ces pays vont entrer dans l'Union Européenne. Il y a beaucoup de missions d'expertises actuellement dont l'AFSSA, d'ailleurs, fait partie. Il y a également prochainement un programme de jumelage entre la France et la Slovénie pour expertiser le programme de lutte contre la rage et les aider à mieux lutter contre cette maladie. Dans ce contexte le rôle de l'Entente au côté de l'AFSSA-Nancy est encore primordial dans la stratégie défensive adoptée et par sa participation aux actions suivantes : organisation et coordination des campagnes de vaccination orale, participation à l'épidémiologie-surveillance, organisation de tirs de nuit dans le cadre des suivis des campagnes de vaccination, participation au programme d'un plan d'urgence en cas de réapparition d'un cas de rage, sensibilisation et information des collectivités locales en matière de rage et d'autres zoonoses. En matière d'échinococcose, l'Entente s'est investie depuis plusieurs années dans l'étude de cette maladie parasitaire, dans le cadre du programme d'épidémiologie-surveillance et de recherche sur cette zoonose développé par l'AFSSA-Nancy ; en 2003. Dans les années à venir ce programme sera intensifié afin d'établir une cartographie du parasite chez le renard, de participer à une étude épidémiologique de cette maladie dans la faune sauvage, d'assister l'AFSSA-Nancy dans l'étude du rôle des carnivores domestiques dans les contaminations humaines par le parasite. Voici donc les différentes actions que nous souhaitons voir développées par l'Entente dans le cadre de cette convention et qui portera pour l'année 2003 sur une subvention d'un montant de 80 000 €. Sachant qu'en plus, le ministère se mobilise contre l'échinococcose alvéolaire pour deux raisons ; la première parce que prochainement dans la modification des maladies à déclaration obligatoire devrait être incluse l'échinococcose et la deuxième parce qu'au niveau européen il y a une directive communautaire qui est la directive 92-117 du conseil du 17 décembre 1992 et qui concerne des mesures de protection contre certaines zoonoses et certains agents zoonotiques chez les animaux et dans les produits d'origine animale en vue de prévenir les foyers d'infection, d'intoxication due à des denrées alimentaires.

Dans cette directive il est également précisé que pour déterminer les priorités des actions préventives il est nécessaire de collecter dans les états membres des informations sur l'incidence des zoonoses au sein de la population humaine chez les animaux domestiques au sein de la faune sauvage, considérant qu'il est aussi opportun que la commission suive l'évolution épidémiologique en vue de proposer des mesures appropriées. Or, dans la liste des zoonoses figure, dans l'annexe de cette directive, l'échinococcose alvéolaire. Donc l'Assemblée peut constater l'Etat s'intéresse aussi à cette maladie. Il voudrait rajouter deux choses : il y a également un groupe de travail en ce moment qui réunit plusieurs ministères, ministère de l'Agriculture, ministère de la Santé, d'ailleurs c'est sous l'égide du ministère de la Santé, le ministère de l'Environnement, l'AFSSA-Nancy, la faculté de médecine de Besançon, pour préparer une petite brochure à destination du grand public pour l'informer sur les risques de l'échinococcose alvéolaire.

Monsieur VIAL remercie Philippe BRIE et précise que si l'Etat participe à hauteur de 80 000€, aux travaux de l'ERZ, il serait bon aussi que l'ERZ soit intégré aux travaux de rédaction de tous les documents qui peuvent être édités au niveau national.

Il laisse la parole à monsieur COMBES pour le budget primitif. **(le budget primitif est détaillé dans les pages suivantes)**

Lecture de la proposition de budget primitif.

En premier lieu sont citées les recettes sûres qui se décomposent comme pour 2002 de la façon suivante :

- Etat
- Département
- INSERM
- FCTVA, DGE
- Affectation d'une part des réserves.

Seule une partie minime des réserves (15 000€) est affectée lors du budget primitif ce qui a pour avantage de n'établir les dépenses qu'en fonction des recettes sûres et d'établir une gestion plus rigoureuse tout au long de l'année afin de ne pas taper abusivement dans nos réserves.
Examen des dépenses.

Monsieur COMBES rappelle que les dépenses qui sont présentées risquent d'être inférieures aux dépenses réelles sur l'année, les salaires notamment, et quelques rubriques des charges de gestion courante n'ont pas été inscrites dans leur totalité. C'est le budget secondaire qui adaptera au plus juste l'affectation des réserves aux réels besoins de l'ERZ à l'automne.

Les dépenses se présentent de la façon suivante :

- Charges de fonctionnement.

Monsieur VIAL insiste sur le fait que les charges engendrées par les frais de déplacements et le personnel sont très importants et sont des postes indispensables.

Monsieur TOURNIER, Conseiller Général du Jura, s'interroge sur les frais d'assurance en baisse ce qui n'est pas la tendance actuelle.

Monsieur COMBES : expliquent que certains des contrats n'avaient plus lieu d'être ; ce sont notamment les assurances sur les armes, mises à disposition à l'ONCFS ou auprès des lieutenants de louveterie, qui ne sont plus assurées. Le coût de l'assurance étant équivalent au rachat d'une arme qui aurait été détériorée.

- Charges d'investissement

Elles se décomposent en 2 rubriques :

- Matériel informatique : cartographie + ordinateur = 5000€
- Matériel de travail : colliers émetteurs + antenne = 12900€

Approbation du budget primitif à l'unanimité.

Monsieur VIAL aborde la partie technique de ce CA et laisse la parole à madame CLIQUET.

Madame CLIQUET : situation de la rage en France et en Europe. **(des éléments de l'exposé de mme CLIQUET sont présentés après le budget primitif).**

En Allemagne : 18 cas de rage vulpine en 2002 jusqu'au troisième trimestre constitué d'un seul foyer en Hesse contre trois très actifs au début de 2002. Le problème en Allemagne est le renard urbain puisque les cas recensés se situent aux abords des grandes villes. Il n'est pas facile de vacciner par voie orale dans ces secteurs.

L'autre problème est posé par les cas de rage d'importation. Il y a eu aussi en Allemagne quelques cas sur chauves-souris.

L'Allemagne souffre du voisinage de la Pologne où la situation est très préoccupante. Il y a peut-être un problème de méthodologie de la lutte ou de nature du vaccin utilisé dans le cadre de la vaccination des renards en Pologne. La République Tchèque devrait être libre de rage prochainement mais les frontières devraient être contrôlées longtemps. L'Autriche a été réinfectée par la Slovaquie, le contrôle de la rage est devenu européen.

En France c'est la rage d'importation qui pose problème en 2002 il y a eu encore un chiot importé illégalement du Maroc qui étaient en incubation de rage.

Madame CLIQUET aborde ensuite la rage des chauves-souris. En 2002 il y a eu trois cas en France. Elle rappelle qu'il n'y a jamais eu de cas de rage humaine par les chauves-souris pas plus que par le renard. Cependant en Ecosse un chiroptérologue est mort des morsures de chauves-souris enrégées. En France, la rage vulpine n'a jamais causé de mortalité humaine. En 2003, l'Institut Pasteur a diagnostiqué une chauve-souris positive dont la souche n'était pas connue en France.

Autre nouveauté : un cas de rage a été posé à Cayenne sur un chien en pleine ville qui est mort de rage. Peut-être a-t-il été mordu par une chauve-souris vampire qui porte la rage classique ? Cette espèce est le principal vecteur de la rage en Amérique du Sud. Peut-être faudrait-il mener des enquêtes sur cette espèce et sur les chiens errants pour savoir si le territoire est infesté ou pas.

Madame CLIQUET rappelle que les chauves-souris vampires ne portent pas le même virus que les chauves-souris européennes.

Pour la vaccination orale en France : en 2003, une seule et ultime campagne aura lieu à l'automne avec les vaccins connus et éprouvés sur environ 5000 km².

Le tir de nuit continue pour le contrôle de la vaccination mais également les validations des techniques de laboratoire (prélèvement de sérums naïfs, non vaccinés).

Epidémiologie-surveillance rage des chiroptères : l'effort de surveillance a été accru et le nombre d'analyses de chauves-souris augmente. En 2000, 45 analyses ont été faites contre 146 en 2002. Deux cas signalés en 2002 et un en 2003. Le réseau avec les chiroptérologues et notamment la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères (SFEPM) fonctionne bien mais il ne faut pas hésiter à en parler pour l'augmenter encore. Pratiquement toutes les régions de France envoient des animaux trouvés morts ou blessés. Les études menées au laboratoire de l'AFSSA Nancy montrent un mouvement de flux génétique des virus. Il semble que la souche initiale soit espagnole, se scinde en deux dans le centre de la France et semble migrer vers les Pays-Bas. Actuellement le laboratoire essaie de savoir comment se transmet le virus d'une chauve-souris à l'autre.

Monsieur CHALEON, Conseiller Général de la Drôme, demande quels moyens politiques l'AFSSA compte mettre en place pour que la rage des chiroptères ne se transmette pas ailleurs.

Madame CLIQUET préconise d'éviter tout contact avec ces animaux mais il manque encore des données scientifiques pour élaborer des mesures prophylactiques appropriées.

Monsieur CHADUC, LVD 03, en Guyane il y a eu des chats avérés positifs mais on vit là-bas avec la rage en permanence et notamment sur les bovins. Les gens luttent contre les chauves-souris avec acharnement malgré son statut d'espèce protégée. Des mortalités humaines sont suspectées dans les secteurs reculés.

Madame POZET, LDA 39, demande si la vaccination humaine protège de la rage des chauves-souris.

Madame CLIQUET répond que tous les chiroptérologues vaccinés contre la rage n'ont jamais eu de problèmes. Il faut suivre par test sérologique réguliers le taux d'anticorps.

Monsieur JOUANNIN, Conseiller Général de l'Allier, demande si on connaît l'influence de la migration des chauves-souris sur la propagation de la rage et si les chauves-souris atteintes témoignent d'un comportement agressif.

Madame CLIQUET : Actuellement les seules chauves souris trouvées infectées étaient des sérotines communes qui ne migrent pas. Il se peut alors que la propagation se fasse par d'autres espèces non encore identifiées comme porteuses du virus. Le comportement n'est pas particulièrement agressif sauf quand elles sont enrégées. La meilleure des conduites à tenir, quand on trouve une chauve souris chez soi, c'est de la laisser partir sans l'approcher et éviter le contact. Il faut aussi, si elle est mourante, contacter le groupe de chiroptérologues le plus proche. Une plaquette a été éditée au niveau national pour donner la démarche à adopter dans de tels cas. Il s'agit d'espèces protégées qu'il convient de ne pas chercher à éliminer.

Monsieur VIAL remercie madame CLIQUET de son intervention et rappelle qu'il faut rester vigilant sur cette maladie qui touche encore beaucoup de pays du monde.

Monsieur HRMO, CG 60 : exprime son mécontentement à l'écoute des précautions d'usage vis à vis des chiroptères dont la protection, à son avis, est parfaitement injustifiée et limite sévèrement toute action qui pourrait être entreprise dans les secteurs où ces animaux sont présents. La protection toute sorte d'espèce est totalement abusive. Pour la science et notamment pour l'étude de la rage, il préconise de pouvoir en prélever autant que nécessaire sans se soucier de la notion de protection.

Madame CLIQUET précise que lorsque cela est nécessaire, le ministère de l'Environnement, peut délivrer des autorisations temporaires. C'est ce qui s'est passé l'an dernier.

Monsieur VIAL laisse la parole à Monsieur AUGOT pour parler de la Fièvre Hémorragique à Syndrome Rénal (FHSR).

Monsieur AUGOT : (des éléments de l'exposé de mr.AUGOT sont présentés sur la page suivante).

Rappelle ce qu'est la FHSR. Maladie virale transmise par des rongeurs forestiers. Sans être mortelle, cette maladie hémorragique européenne, il existe d'autres souches du virus beaucoup plus virulentes, est immobilisante pendant au moins trois semaines et peut nécessiter de mettre le patient sous dialyse. Grâce à un financement de l'INSERM, l'ERZ, l'AFSSA, l'Institut Pasteur et l'université de Biométrie de Lyon III ont entrepris de connaître comment se comportait le virus dans les populations de campagnols et d'exprimer le mode de contamination de l'homme afin de prévoir celle-ci. Pendant trois ans, des piégeages de rongeurs ont été effectués dans différentes forêts des Ardennes, autour de Charleville Mézières qui est le secteur le plus concerné par cette maladie. Les animaux étaient marqués et relâchés après prélèvements de sang. Ces derniers nous permettaient de connaître l'évolution de leur statut sanitaire. D'autres piégeages sans relâcher les animaux ont permis de voir jusqu'où était présent le virus et quelles espèces de rongeurs étaient vectrices de cette maladie. Dans une très grande majorité des cas, c'est le « campagnol roussâtre » qui est porteur. Exceptionnellement, le mulot et un autre campagnol, appelé « campagnol agreste » peuvent également contracter le virus.

Les opérations de piégeage marquage recapture, ont permis de constater que certaines forêts représentaient des foyers d'endémie (présence du virus constante) alors que d'autres étaient le site de traversées du virus sans que celui-ci soit persistant. Par contre, la cause de cette constatation n'a pas été mise en évidence.

Cette première étape a soulevé de nombreuses questions plus qu'elle n'a apporté de réponses. Une grande inconnue est la persistance du virus dans le milieu quand il y a peu de campagnols présents sur le territoire. C'est pourquoi l'AFSSA, l'Institut Pasteur et l'Université de Lyon III ont décidé de redemander un financement à l'INSERM pour tenter d'y répondre.

Monsieur VIAL remercie Monsieur AUGOT.

Monsieur VALLIER, CG 77 : s'interroge sur la nature des analyses qui sont faites. Sont-elles représentatives de la présence du virus ou simplement de son passage qui apparaît par sérologie. Les rongeurs restent-ils porteurs du virus ?

Monsieur AUGOT : On pense que le rongeur n'est porteur et surtout excréteur que pendant un certain temps. La question est comment le virus se maintient-il dans le milieu et existe-t-il des hôtes intermédiaires plus gros peut-être des prédateurs qui permettent de conserver le virus dans le milieu, c'est ce qui sera recherché.

Madame POZET, LVD 39 : la potentialité de portage du virus par le ragondin est-elle connue ?

Monsieur AUGOT : La littérature indique que le renard peut être porteur, on ne sait pas pour le reste.

Monsieur VIAL, remercie D.AUGOT pour son exposé et laisse la parole à B.COMBES Pour parler du projet principal de l'ERZ, l'échinococcose alvéolaire.

B.COMBES : (des éléments de l'exposé de mr.COMBES sont présentés sur la deuxième page suivante).

présente un bref rappel de ce qui a été lancé en France sur les 36 départements adhérents. C'est un programme de travail commun entre l'AFSSA et l'Université de Franche Comté qui a pour vocation de déterminer la cartographie de présence du parasite sur l'ensemble du territoire de travail de l'Entente. Démarré, il y a deux ans, il consiste en une collecte, selon un protocole particulier, de fèces de renard sur lesquels on pratique des analyses de détermination de présence des œufs du parasite. Chaque département a été découpé en différentes zones selon l'importance des prairies dans le paysage.

Sur chaque zone, des placettes de 16 km² ont été dessinées sur des cartes au 25 000 ° et sur chaque placette, 5 crottes de renard ont été ramassées.

C'est un travail colossal qui n'aurait pu être fait sans l'appui sans faille des Fédérations Départementales des Chasseurs qui ont coordonné l'opération sur le terrain. Environ 600 personnes ont ainsi été mobilisées pour aller ramasser ce type d'échantillons.

Il présente ensuite une carte du Doubs sur laquelle sont positionnées, comme cela sera fait sur chaque département, toutes les crottes qui ont été prélevées ainsi que leur statut. Cela montre que sur le territoire de ce département il y a de l'échinococcose. Ce n'est certes pas une surprise mais sur l'ensemble des départements, des résultats analogues peuvent être obtenus. Cette première phase d'analyse n'est qu'une étape et beaucoup de confirmations sont nécessaires, c'est la tâche de l'AFSSA dont parlera madame CLIQUET, avant de pouvoir réaliser une interprétation cartographique et présenter le statut de chaque département.

Il laisse ensuite la parole à Monsieur CATARELLI pour donner le détail d'avancement de ces travaux.

F. CATARELLI : (des éléments de l'exposé de mr. CATARELLI sont présentés sur la page suivante).

rappelle le principe de fonctionnement de cette tâche de collecte des fèces de renard puis présente les premiers résultats d'analyses. 5481 échantillons sont attendus, 4071 crottes sont parvenues à l'ERZ. La réception des autres échantillons est attendue pour le mois d'avril. 1688 échantillons ont été analysés à ce jour. 1065 analyses ont été validées, le reste est en cours de validation. Les résultats bruts donnent 1322 échantillons négatifs, 115 douteux et 251 positifs. Il montre la carte France avec la répartition des départements sur lesquels des analyses ont déjà été faites, ainsi que ceux sur lesquels au moins un échantillon a été trouvé positif. Il cite ensuite les départements qu'il serait bon de voir adhérer pour garder un bon développement et une cohérence certaine du projet.

Monsieur GIRAUDOUX : commente ces chiffres en expliquant qu'il ne faut pas affoler les foules, du fait du manque possible de spécificité et de sensibilité de la technique. Des vérifications sont à faire. Elles sont d'ordre technique mais aussi statistique. Il ne s'agit que d'une première étape dans la recherche de résultats probants. Tous ces résultats devront être finement interprétés.

Madame CLIQUET : (des éléments de l'exposé de mme CLIQUET sont présentés sur la deuxième page suivante). Validation des résultats. Elle confirme que la technique de repérage des copro-antigènes par test ELISA n'est pas fiable à 100 %. Les confirmations par test plus poussés devront être menées. Il s'agit principalement des tests par autopsie des intestins de renards qui est la seule technique totalement fiable et la technique de PCR (Polymérase Chain Réaction). Principalement sur les départements où l'on n'avait que peu d'information quant à l'échinococcose alvéolaire. Elle explique comment se présente une plaque ELISA avec les témoins négatifs et positifs ainsi que la visualisation des cas positifs négatifs ou douteux. La technique de validation des plaques est basée sur le principe du garde fou. Ce principe est utilisé pour toutes les analyses faites au laboratoire, notamment pour la rage. Il repose sur l'attention portée sur les témoins positifs et surtout négatifs de chaque plaque. La densité optique de ces échantillons (c'est à dire la coloration après l'analyse) doit rester compatible avec la marge d'erreur acceptée scientifiquement. Après chaque analyse on fait la moyenne des échantillons positifs et négatifs que l'on place entre deux écart types (la marge d'erreur statistique acceptable). Si la valeur du jour se trouve à l'extérieur de la bande d'écart toléré, le test est invalidé. Cette opération est aussi faite sur le ratio DO positive sur DO négative. Ceci est très important surtout dans le cas de changement de lot de plaques.

Monsieur VIAL présente ensuite Monsieur F. RAOUL, Enseignant chercheur à l'université de Franche Comté, qui va parler de l'interprétation cartographique des résultats.

Monsieur RAOUL,

Rappelle la nature du cycle de l'échinococcose alvéolaire puis il présente la confrontation des cartes de présence connue de l'échinococcose avec celle des cas humains répertoriés. Il fait constater le lien existant entre la présence de cas humains, de renards porteurs du parasite et le pourcentage de prairies présentes dans le paysage. Le paysage est indicateur du risque de transmission du parasite. C'est sur ces aspects que se base la cartographie du programme de travail actuel. L'avantage du test ELISA dans un programme comme celui-ci est son coût sensiblement plus modéré que les autres types d'analyses ainsi que sa relative facilité d'emploi.

Il explique que des comparaisons ont été faites en zones de basses et hautes endémies. Dans ces zones, ont été échantillonnés des renards d'une part et des fèces d'autre part, et les résultats obtenus par autopsie ont été comparés avec les résultats obtenus par test ELISA.

(des éléments de l'exposé de mr.RAOUL sont présentés sur les pages suivantes).

La question posée était la qualité des crottes comme support efficace des œufs ou des protéines détectables en analyses. En fait aucun effet de l'état de la crotte n'a été mis en évidence pouvant influencer sur l'analyse.

Avec les fèces que nous récoltons, peut on identifier les zones de hautes , moyenne et basse endémie, ainsi que la zone de contrôle ? La prévalence observée en haute endémie était de 63%, elle était de 19% dans la zone de basse endémie et voici les résultats de nos tests Elisa dans ces trois zones. Il existe une différence significative dans la distribution des densités optiques Elisa observées entre ces zones, l'identification de ces trois niveaux d'endémie est donc possible, on arrive à les différencier. Mais ces résultats sont-ils représentatifs de ce qui aurait été obtenu avec des fèces qui proviennent directement d'intestins de renards autopsiés ? parce qu'on sait que tous les renards ne sont pas égaux devant l'infestation, certains sont très peu parasités d'autres sont énormément parasités et le résultat des tests Elisa est dépendant de cette charge parasitaire. A-t-on finalement une image de ce qui se passe dans les populations de renards avec ce qu'on ramasse sur le terrain ? Il présente les résultats comparés des analyses ELISA et des autopsies. Pour chacune des situations, il n'existe aucune différence entre ce qu'on observe sur le terrain et ce qu'on pourrait attendre en faisant des autopsies. Les tests Elisa donnent donc une bonne représentativité de la distribution des parasites dans les populations de renards. En conclusion les coprotests Elisa nous permettent une mesure de la pression d'infestation de la population de renards par le parasite dans une zone donnée. On peut ainsi mettre en évidence des différences d'endémie entre plusieurs zones. L'étude actuelle est basée sur un échantillonnage qui est fonction de la composition du paysage. Il est vraisemblable qu'à l'issue de ce programme, quand tous les résultats seront disponibles, nous serons capables de croiser des informations sur l'infestation des renards avec des informations paysagères, des informations géographiques de plusieurs sortes pour arriver à construire un modèle statistique de la distribution spatiale du parasite chez le renard et aboutir à une prédiction des zones à risques pour la transmission.

Monsieur VIAL : remercie monsieur RAOUL.

Madame BEFORT, LVD 67 : Constate que dans le Bas-Rhin, apparemment, sur les fèces récoltés il n'y avait encore pas de cas positifs. Elle explique que le laboratoire a fait une étude suite à une demande de la communauté urbaine de Strasbourg. L'étude a été menée sur une quarantaine de renards autopsiés rapportés au laboratoire. 20% de ceux ci étaient positifs.

Monsieur GIRAUDOUX : suggère de bien prêter attention au renard urbain car on n'a aucune information pour le moment sur ce qui se passe dans les villes, faute d'étude. Donc toute information que les laboratoires vétérinaire départementaux peuvent récolter même incidemment sur des renards qui viennent de ville, négatifs comme positifs, est intéressante car il y a une grosse question à ce niveau-là.

Madame BEFORT : tient ses résultats à disposition.

Monsieur COMBES en prend note et passe la parole à Déborah GOTTSHECK et Fabienne SIGAUD.

D.GOTTSHECK : (des éléments de l'exposé de mlles GOTTSHECK et SIGAUD sont présentés sur les pages suivantes).

rappelle les objectifs et mission de l'ERZ. « Lutter contre les maladies transmises à l'homme par faune sauvage et tester de nouvelles méthodes de prophylaxie, d'informer le public mais aussi de réaliser des études épidémiologiques. Elle explique que parallèlement au projet cartographique la question des moyens de contrôle a été soulevée. Le travail mené lors de son stage de fin d'études d'ingénieur, lui a permis de proposer des choix d'actions. Les prévalences les plus fortes observées sur les zones à forte dominance prairiale et forte population de campagnols d'une part et l'augmentation des populations vulpines aux abords et dans les villes sont les phénomènes sur lesquels il faut se pencher pour envisager de contrôler le parasite. La vermifugation des renards et la gestion des populations de campagnols sont donc les orientations de travail que l'ERZ va se fixer. Dans le cycle urbain, l'intervention de l'ERZ se situera au niveau de la diminution de la prévalence du renard et de l'information du public par différents moyens. Mais de nombreux travaux restent à faire avant de proposer des actions sur le terrain. C'est l'étude de l'épidémiologie urbaine, à savoir l'étude et le suivi des populations vulpines mais également la mise en évidence si elle existe d'une relation entre le cycle sauvage et le cycle urbain du parasite, et la définition du rôle épidémiologique des rongeurs commensaux.

D GOTTSHECK laisse la parole à F.SIGAUD pour la suite de l'exposé.

F.SIGAUD : se présente. Elève vétérinaire en dernière année à l'école vétérinaire de Lyon. En dominante faune sauvage, elle va faire sa thèse de doctorat vétérinaire sur l'échinococcose en milieu urbain. L'étude porte sur deux points essentiels qui sont l'épidémiologie de l'échinococcose en milieu urbain et le comportement des renards en ville. Elle explique le choix de la ville d'Annemasse. La haute Savoie est connue comme zone d'endémie de l'échino depuis longtemps. La proximité de la ville de Genève où des équipes ont déjà travaillé beaucoup sur le renard urbain, ces équipes peuvent aider l'ERZ dans ses travaux. C'est à Annemasse que le professeur PETAVY a mis en évidence le parasite sur un chat. Elle rappelle l'ensemble des personnes ou organismes qui participent sur le plan de la conception de ce programme, l'Université de Franche Comté (P GIRAUDOUX, F ;RAOUL), l'Ecole vétérinaire de Lyon (C.CHAUVE, M ARTOIS), L'université de Zurich (C.FISCHER); la faculté de pharmacie de Lyon (A.F. PETAVY), l'AFSSA NANCY (F.CLIQUET, D.AUGOT) ainsi que sur le plan de l'application avec la Fédération des Chasseurs, les piégeurs, les louvetiers, l'ONCFS et les services techniques des communes concernées.

La problématique soulève plusieurs questions. Le comportement du renard sera analysé en dressant les cartes des domaines vitaux de chaque animal suivi. Prospection du terrain, analyse du comportement alimentaire et surtout suivi des renards par télémétrie en seront les actions principales. L'épidémiologie urbaine consistera à cartographier les lieux où homme et renards ont des activités communes et à la localisation et l'analyse des fèces. L'étude épidémiologique en milieu urbain devra mettre en évidence les hôtes potentiels présents en ville. Pour les carnivores il s'agit du renard du chien et du chat. Par contre les rongeurs devront être inventoriés et il sera peut être utile de déterminer s'ils sont porteurs potentiels connus ou non. Leur autopsie devra permettre de déterminer la prévalence. Les éléments recueillis devraient permettre de lever le voile, en partie, sur la réalisation complète du cycle urbain sur l'agglomération d'annemasse.

F.SIGAUD présente ensuite le planning de son étude et laisse à nouveau la parole à D.GOTTSHECK.

D GOTTSHECK : trois autres opérations de ce type se dérouleront en France jusqu'en 2007, sur St Flour (Cantal) et Pontarlier (Doubs) et une autre plus axée sur le renard hyperurbain dans une région très contrastée, rurale et urbaine, du val d'Oise. Sur ces différents sites, il sera tenté d'obtenir des cartes départementales de risques zoonotiques en milieu urbain. A terme l'objectif est de réaliser des opérations de vermifugation des renards. L'efficacité des méthodes de contrôle reposera sur l'évaluation de la prévalence (proportion de renard infestés). Elle présente ensuite les chiffres des investissements nécessaires aux premiers travaux sur le renard urbain qui comprennent un ordinateur puissant, un logiciel de cartographie et du matériel de télémétrie.

Monsieur GAILLET : précise qu'il faut se méfier des traitements sur la faune sauvage. Dans le monde entier les traitements sur ce genre de cible ne marchent pas. Le seul qui ait marché est celui de l'Entente dans son travail contre la rage. Il émet des réserves quant à des traitements sur des grandes surfaces. Il ajoute qu'on va finir par savoir plus de choses sur le renard que sur le chien et le chat. Il adresse aux représentants des laboratoires vétérinaires départementaux son souhait que plus d'information parvienne sur les chiens et chats. Dans les SPA, il doit être possible d'aller tester un peu plus le niveau d'atteinte des chiens. Il ne faut pas passer à côté des informations obtenables à partir du chien.

Monsieur RAQUIN : souhaite revenir sur la plaquette sur l'échinococcose éditée par la Région Franche Comté. Sa grande qualité n'empêche pas son regret que l'ERZ n'y ait pas été citée. Il rappelle que les avancées sur tous ces types de travaux ne peuvent être faites que grâce à la coopération des différentes équipes qui travaillent sur un sujet. Il demande que le Président POBELLE interfère auprès de Monsieur HUMBERT pour que lors d'une éventuelle réédition, l'ERZ soit mentionnée. Il adresse ensuite à Monsieur BRIE un souhait analogue pour les travaux d'ampleur nationale auxquels il lui paraît indispensable que l'ERZ participe. Il faut peut être préparer un encart modèle qui serait reproductible à besoin.

Monsieur HRMO : Dans la plaquette, il est fait référence au pissenlit sans savoir s'il s'agit du sauvage ou du cultivé. Dans le Val d'Oise et l'Oise, il y a beaucoup de maraîchers et le pissenlit sauvage ou domestique est très apprécié partout. Il ne souhaite pas qu'on fasse de l'ombre aux exploitants de pissenlits avec ce genre de publication ;

Monsieur VIAL demande s'il n'y a pas d'autre intervention puis remercie le Président GIRARD du Doubs de son accueil et de son invitation à déjeuner. Il rappelle que le prochain CA aura lieu en octobre prochain au Conseil Général du Val d'Oise.